

**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 20 OCTOBRE 2025**

Procès-verbal de la 7ème assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 20 octobre 2025, à 19h00, au Bureau d'arrondissement des Rivières, salle RC-26, au 330, rue Chabot, Québec.

PRÉSENCES :

Pierre-Marc Doucet	Président
Roger Thibeault	Vice-président
Mahamadou Sissoko	Trésorier (en ligne)
Jean-Noël Ouisse	Secrétaire
Ange-Maryse Koua	Administrateur (en ligne)
Stéphanie Tremblay	Administrateur
Michèle Guay	Administrateur

ABSENCES :

Alicia Despins	Conseillère municipale
----------------	------------------------

INVITÉ(E)S

Annie Pressé	Directrice – Ressources parents Vanier.
Louise Saint-Laurent	Intervenante communautaire

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Renée Poulin	Secrétaire de soutien
Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques – Ville de Québec.

Sept (7) résidents.es furent présents.es à l'assemblée; aucun résident.e en ligne.

Il y a quorum.

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée.	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour.	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2025	19 h 02
4.	Période d'information de la conseillère municipale.	19 h 05
5.	Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 20
6.	Période réservée à un organisme du quartier – Ressources Parents Vanier	19 h 35
7.	Enjeux de quartier	20 h 05
7.1	Dossier RTC pour l'amélioration de la desserte avec la Ruche Vanier (PMD) - Suivi	
7.2	Validation du concept préliminaire d'un aménagement d'espace vert dans le terrain du CHSLD Christ-Roi (PMD)	
7.3	Noms des parcs – CHSLD et Beaucage/Bernatchez (PMD)	
7.4	Résolution pur demande d'achat par la Ville de Québec du lot 1 942 068 pour fin de projet à vocation citoyenne, communautaire ou culturelle (PMD)	
7.5	Intérêt pour le projet Emprise – Réserve foncière boisée (JNO)	
7.6	Modification des emplacements Communauto dans le quartier – suivi (PMD)	
7.7	Rencontre avec les candidats des différents partis (RT)	
7.8	Suivi pour subvention projet Stratégie de sécurité routière 2026 : Vanier en p'tites roues 2026 (JMD)	
7.9	Avis publics – Demandes de démolition 289, rue Plante.	
8.	Comités et états d'avancement	21 h 00
8.1	Projet sur la qualité de l'air (JNO).	
8.2	Dépôt des deux mémoires pour le PUM (PMD).	
8.3	Table de concertation Vélo et Mois du vélo (JNO).	
8.4	Conseils d'établissement scolaire (MS).	
8.5	Table de concertation sur le transport en commun (RTC).	
9.	Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 15
9.1	Correspondance.	
9.2	Suivi des résolutions 25-CA-032, 25-CA-041, 25-CA-042	
9.3	Trésorerie et suivi.	
9.4	Paiement des frais de secrétariat.	
9.5	Changement au REQ (PMD).	
10.	Varia.	21 h 25
11.	Levée de l'assemblée	21 h 30

A la demande de la présidence, Pierre-Marc Doucet

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Pierre-Marc Doucet remercie les résidents.es d'assister à la 7ème assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier, ainsi que les résidents.es qui participent en ligne. M. Roger Thibeault animera cette assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la lecture de l'ordre du jour, les points suivants ont été ajoutés :

7. 0 – Enjeux de quartier

7.10 – Mise à jour concernant le terrain Giguère.

7.11 – Rencontre avec M. Étienne Grandmont, député de Taschereau – Québec Solidaire.

7.12 – Questions à communiquer à la Ville de Québec pour le passage Laperrière.

7.13 – Suivi de la rencontre avec Loisirs Vanier.

7.14 – Résolution pour les paiements via Accès D.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET, SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2025

25-CA-050

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR MME STÉFANIE TREMBLAY, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 6^e assemblée du Conseil de quartier de Vanier tenue le 15 septembre 2025 tel que présenté.

ADOPTÉ

4. PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Aucune information n'a été fournie compte tenu de l'absence de la conseillère municipale.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS.

Aucune question et commentaire des citoyens n'a été formulée.

Mme Nicole Laveau mentionne qu'elle a remis le dossier concernant le registre des entreprises Québec, ainsi que deux clés identifiées au Conseil de quartier. Elle les a confié à Jean-Noël Ouisse, mais elle ne peut préciser à quelles fins elles doivent servir.

6. PÉRIODE RÉSERVÉE À UN ORGANISME DU QUARTIER – RESSOURCES PARENTS VANIER

Mme Annie Pressé, directrice, et Mme Louise Saint-Laurent, intervenante communautaire, donnent une présentation au Conseil de quartier sur la mission et les objectifs de l'organisme Ressources Parents Vanier.

L'organisme existe dans le quartier depuis 30 ans. Afin de souligner leur 30^e année d'existence, un événement s'est tenu durant l'été, lequel a regroupé 130 personnes dont des parents, enfants, bénévoles et partenaires.

Historique

Mme Louise Saint-Laurent mentionne que l'organisme était auparavant un Centre de la petite enfance (CPE) qui voulait engager un psychoéducateur pour les éducatrices en vue d'aider les enfants. C'est ainsi qu'elle a joint l'organisme. Les besoins étaient présents à l'extérieur du CPE comme des rencontres avec les parents et les enfants qui ne vont pas encore à la garderie. Des activités à l'extérieur du CPE ont été développées, et de fil en aiguille, elles sont devenues les activités de Ressources Parents Vanier. L'organisme effectue des activités avec la Ruche Vanier.

L'organisme a connu beaucoup de relocalisations durant ses années d'existence. Mentionnons l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance, le centre Fernand-Dufour avec la Ruche Vanier, le retour à l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et autres. Maintenant, l'organisme occupe des locaux au domaine du Parc Savard depuis 2016. Les locaux sont lumineux et bien adaptés à la clientèle que reçoit l'organisme. Ce complexe d'habitation compte 130 logements et les familles participent à nos activités. C'est aussi un vivre-ensemble avec des gens qui habitent le complexe, soit familles, personnes seules, à mobilité réduite, etc. Il s'agit d'une richesse pour les enfants qui sont accueillis.

Mission

Cette mission se décline en trois volets.

1. Accompagnement des parents et enrichissement de leur expérience parentale.

Il s'agit d'échanges avec d'autres parents, faciliter l'entraide en lien avec le développement de l'enfant. Il est important de travailler ensemble avec les parents et leurs enfants. Il faut outiller les parents pour que le travail effectué se poursuive à la maison.

2. L'accueil et l'amour des familles.

Les familles immigrantes constituent 70% de la clientèle. On a rejoint 77 familles, soit 240 personnes. Nos rencontres permettent de créer un lien de confiance et les familles peuvent évoluer à leur rythme, sans jugement. On lève parfois un petit drapeau rouge, mais à la base, on avance ensemble pour que tous se sentent bien, autant les parents que les enfants.

En plus de Mme Pressé et Mme Saint-Laurent, quatre personnes font partie de l'organisme :

- Deux collègues qui travaillent auprès des familles.
- Une personne à la désinfection des jouets.
- Une personne à la comptabilité

L'organisme a pu compter sur cinq bénévoles réguliers et l'année dernière il y a eu 22 bénévoles dans le répit-garderie. Parmi les bénévoles, on compte des hommes, des femmes, des étudiants, des retraités et des personnes issues de l'immigration. Ces derniers ont donné plus de 500 heures. Les services touchent 20 familles de pays différents qui ne parlent pas toujours parfaitement le français. L'organisme déploie beaucoup d'écoute et adopte le non-jugement.

Besoins des familles et activités services-projets

Mme Louise Saint-Laurent mentionne les besoins des familles immigrantes, surtout celles qui viennent d'arriver dans le quartier et également pour celles qui veulent briser l'isolement. Il faut savoir comment créer un réseau de soutien, que les familles puissent entrer en contact, se parler après les activités et échanger sur les défis. Il est important d'avoir un lieu où les enfants peuvent entrer en contact avec d'autres enfants. Les activités de l'organisme permettent de répondre à ces besoins.

L'organisme organise six activités intitulées « Papa et moi » qui s'adresse aux hommes. Cela permet d'avoir un moment avec leurs enfants et rencontre d'autres pères de famille. Les thèmes varient d'une semaine à l'autre. Un sondage est effectué pour choisir l'activité, par exemple « Chantiers de construction » qui a été faite lors de la dernière activité.

Durant la semaine, il y a des activités parents-enfants le jeudi matin, de 9 h 30 à 11 h 30, pour les enfants de zéro à cinq ans (0 à 5 ans). Les thématiques sont variées, telles l'Halloween, les animaux de la ferme, cuisiner avec les familles et manger ensemble. Il y a eu, entre autres, une activité « Lasagne ». D'autres familles issues de l'immigration peuvent aussi partager leur culture culinaire. Le vendredi matin, il y a des ateliers de jeux. Le nombre de familles est défini et celles-ci vont se suivre pendant huit semaines.

L'activité de répit et halte-garderie permet de répondre à un besoin des familles qui viennent d'arriver dans le quartier. Cela permet d'avoir une plage pour que les enfants viennent vivre ces activités et leurs parents ont du temps pour vaquer à d'autres occupations et ou se relaxer.

L'organisme est souvent le premier lieu où il y a séparation entre les parents et leurs enfants. Une personne bénévole les assiste, ainsi qu'une éducatrice.

L'organisme Ressources Parents Vanier organise différentes activités en partenariat avec d'autres organismes du quartier au fil des saisons. A titre d'exemple, voici les activités qui sont organisées :

- Des rencontres avec des spécialistes en allaitement.

- Des projets de jardins en collaboration avec la Ruche Vanier.
- Activités familiales telles des sorties aux pommes à l'Île d'Orléans à laquelle 70 personnes ont assisté.
- Activités de Noël.

L'organisme participe au sein de d'autres organismes, soit la Table de quartier, le Conseil d'administration de la Ruche Vanier et le Conseil d'administration du CPE L'essentiel. L'organisme porte la voix des familles.

Clientèle cible

La clientèle cible est constituée de toutes les familles qui ont des enfants de moins de cinq ans et qui habitent le quartier de Vanier. On vise la mixité sociale, le vivre-ensemble, les préoccupations qui ont des défis plus grands et les vulnérabilités plus grandes.

Période de questions et réponses

Question : En termes de capacité d'accueil, l'organisme doit-il faire des choix?

Réponse : Non. L'organisme accueille tous les parents et toutes les familles. Il y a trois intervenantes pour accueillir et accompagner de façon soutenue un bassin de 30 personnes. Ces activités sont un prétexte pour rassembler les gens et favoriser le vivre-ensemble entre les parents et les enfants.

Question : Existe-t-il d'autres organismes similaires dans la région?

Réponse : Oui, il en existe à Duberger-Les Saules, Sainte-Foy avec « Ressource Espace famille » Saint-Pie X, Limoilou, Saint-Sauveur, Sainte-Famille et la Haute-Ville. Il y a un regroupement de ce type d'organisme communautaire dans la Ville de Québec.

Question : Est-ce que de l'aiguillage est fait vers d'autres organismes pour répondre aux besoins?

Réponse : Oui, notamment avec la Ruche Vanier, pour l'aide alimentaire et matérielle qui est très présente au cours des deux dernières années. L'organisme redistribue toute l'aide matérielle qu'il reçoit. Les besoins se complexifient et il faut s'adapter. L'organisme doit s'adapter et travaille en complémentarité avec d'autres organismes.

La présentation s'est terminée avec le visionnement d'une courte capsule vidéo.

7. ENJEUX DE QUARTIER

7.1 – Dossier RTC pour l’amélioration de la desserte avec la Ruche Vanier – Suivi (PMD)

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu’une rencontre s’est tenue avec le RTC. M. Nicolas Drolet de la Ruche Vanier. Aucun développement n’est survenu depuis cette rencontre. Un suivi sera fait à la prochaine assemblée ordinaire du 17 novembre 2025.

7.2 – Validation du concept préliminaire d’un aménagement d’espace vert dans le terrain du CHSLD Christ-Roi (PMD)

Dans la même lignée d’aménagement du parc sur le stationnement, Nature Québec veut aménager le contour du stationnement à l’avant du CHSLD pour le rendre plus « nature ».

Nature Québec désire refaire l’entrée sur la rue Gauvin, à côté de la structure énergétique, tout le long de la clôture et jusqu’à l’avant et la place publique où il y a l’entrée principale. Il est également question d’une plantation d’arbres. Les citoyens ont été invités à émettre leurs commentaires par le biais d’un questionnaire. Un projet pourrait être présenté une fois qu’il sera complété.

7.3 – Noms des parcs – CHSLD et Beaucage/Bernatchez (PMD)

Pour le parc au coin de Beaucage/Bernatchez, Le Conseil de la toponymie a proposé le nom de Mme Alice Pelletier Desrochers. L’aménagement est terminé et des hamacs ont été installés.

Pour le parc Christ-Roi, le nom de Mme Huguette Perras est toujours en cours d’autorisation par Santé Québec.

7.4 – Résolution pour demande d’achat par la Ville de Québec du lot 1 942 068 pour fins de projet à vocation citoyenne, communautaire et culturelle (PMD)

Mme Stéfanie Tremblay mentionne qu’il y a eu de récents développements concernant ce lot. Celui-ci pourrait devenir un lieu intéressant pour un projet social, communautaire et culturel.

25-CA-051 – Résolution pour l’achat par la Ville de Québec du lot 1 942 068 pour fins de projet à vocation citoyenne, communautaire ou culturelle

- Considérant que le terrain en question est situé à un endroit stratégique du quartier Vanier, en bout d’îlot, aux intersections du Boul. Pierre-Bertrand, du Boul. Wilfrid-Hamel et de la rue Bernatchez;
- Considérant que le terrain en question est vacant depuis plus de 16 ans;
- Considérant que ce terrain a une superficie de 1 008,40 m²;
- Considérant que la superficie du terrain permettrait le développement d’un projet

- immobilier;
- Considérant le manque de lieux culturels et communautaire dans ce secteur du quartier Vanier;
 - Considérant que la Ville de Québec dispose, selon la loi, d'un pouvoir de préemption.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR MME STÉFANIE TREMBLAY, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier :

- RECOMMANDE à la Ville de Québec d'utiliser son droit de préemption afin d'acquérir le terrain et d'y développer un projet à vocation citoyenne, communautaire ou culturelle;
- RECOMMANDE à la Ville de Québec de consulter en amont les citoyens et les organismes du quartier Vanier par une démarche ouverte et inclusive afin de bien cibler les besoins et les intérêts du quartier Vanier;
- RECOMMANDE à la Ville de Québec de travailler en collaboration avec les citoyens et organismes du quartier afin d'en faire un projet porteur et un levier positif pour la communauté

ADOPTÉ

Un autre terrain est en vente en coin des rues Bernatchez et Chabot. On ignore présentement si ce terrain a fait l'objet de propositions. Il est possible qu'il soit contaminé. Une proposition est à venir.

7.5 -Intérêt pour le projet Emprises – Réserve foncière boisée (JNO)

Emprises est une organisation à but non-lucratif (OBNL) qui fait partie du collectif Canopée pour effectuer du reboisement essentiellement en Basse-Ville et ailleurs. Une fiducie d'utilité sociale a été créée pour améliorer la biodiversité dans la Ville. L'organisme vise le verdissement et l'amélioration de la qualité de vie. Il existe des îlots de chaleur et des problèmes de pollution atmosphérique.

Les propriétaires peuvent faire des dons de terrains et ces derniers sont réservés pour du reboisement. La fiducie devient propriétaire et elle s'occupe des terrains pour le reboisement. Ce sont des terrains retirés du marché immobilier. Il est prévu de créer une réserve collective de boisés et une trame verte dans les quartiers centraux. Le quartier de Vanier est ciblé pour l'acquisition de territoires visés par Emprise. La fiducie est un outil juridique pour protéger ces terrains.

A partir du moment où la fiducie devient propriétaire, il est impossible de changer la vocation du terrain. Il existe un certain nombre de terrains vagues inutilisés dans le quartier à perpétuité. Un outil de géolocalisation existait pour repérer des terrains pour planter davantage d'arbres, mais celui-ci n'avait pas fonctionné. La fiducie a proposé cet outil il y a tout récemment.

L'usage est unique et dédié au reboisement; il n'y a pas d'usage partagé. Comme on vise faire de la foresterie urbaine, aucun aménagement ne sera fait sur ces terrains.

Le Conseil de quartier compte obtenir une présentation d'Emprise lors d'une prochaine assemblée ordinaire. Pour plus d'informations, on peut visiter le site internet suivant : www.emprises.ca

7.6 – Modification des emplacements Communauto dans le quartier – Suivi (PMD)

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il y a maintenant deux emplacements pour Communauto dans le quartier, soit au coin des rues Beaucage et Plante et en face du commerce Moto Auclair.

Suite à une résolution, une demande a été faite à la Ville pour différents sites, ainsi que la zone FLEX. Il est également question d'avoir un stationnement au MIDWAY.

Question : Y a-t-il un projet pour agrandir dans le Vieux Vanier?

Réponse : Oui, mais ce n'est pas prévu pour le moment, mais c'est dans les projets. Il y a un intérêt pour se rendre jusqu'à la Chapelle.

Question : Qu'en est-il de l'offre à la demande?

Réponse : Le bassin d'utilisateur n'est pas énorme surtout au nord du boulevard Wilfrid-Hamel. Les utilisateurs se concentrent dans le secteur Bourdages.

Action :

Mme Alexandra Mauger communiquera avec l'équipe responsable pour vérifier s'il y a des développements à ce sujet sur Communauto. L'accueil était favorable à ce sujet. Elle prendra connaissance du sommaire décisionnel. Un suivi sera fait à la prochaine assemblée ordinaire du 17 novembre 2025.

7.7 – Rencontre avec les candidats des différents partis (RT)

M. Roger Thibeault mentionne que le Conseil de quartier a rencontré presque tous les candidats aux élections municipales pour discuter des enjeux du quartier. M. Hugo Langlois, de Leadership Québec, n'a pu être rencontré.

Les deux mémoires sur le PUM ont été transmis aux candidats. Certains d'entre eux ont mis cet enjeu dans leur plate-forme, mais cela ne veut pas dire que le Conseil de quartier endosse un parti ou un autre.

7.8 – Suivi pour subvention projet de Stratégie de sécurité routière 2026 : « Vanier en p'tites roues » (JNO)

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que la Ville n'a pas pris de décision sur ce qu'elle fera avec les subventions sur la sécurité routière.

Mme Alexandra Mauger mentionne que la Ville a décidé de prendre une pause pour revenir par la suite. Il y a eu des demandes pour des ajustements de la part des conseils de quartier et des conseils d'établissement. Il faudra quelques mois pour procéder à l'analyse, mais il y avait des remarques concernant les délais. Le programme était très apprécié.

Accès transport viable (ATV) est toujours partenaire et essaiera de trouver éventuellement du financement ailleurs. Il est question d'intégrer les deux écoles dans ce projet.

Mme Alexandra Mauger donne des explications sur les raisons pour lesquelles la Ville a pris une pause dans ce projet. Il y a maintenant quatre ans que le programme de subvention est déployé et n'a pas encore fait l'objet d'une revue.

7.9 – Avis publics – Demandes de démolition 289, avenue Plante.

La Commission de conservation du Québec doit statuer sur une demande de démolition situé au 289, avenue Plante, lot 1 941 776. Des documents sont disponibles sur le site Internet de la Ville. Toute personne peut s'opposer 10 jours après la date de publication de l'avis.

Mme Stéfanie Tremblay a examiné quel était le projet. On demande une démolition pour reconstruire un immeuble unifamilial. La maison est actuellement en vente; elle est en piteux état.

La maison est notée sur le répertoire patrimonial de la Ville. Il y a plusieurs bâtiments dans les mêmes conditions. Après une étude rapide du dossier, le Conseil de quartier ne prendra pas position. Une séance de consultation publique aura lieu le 23 octobre 2025, à 13 h 30.

Les résidents.es peuvent consulter l'avis public joint en annexe.

Concernant le bâtiment situé au 810, boul. Wilfrid-Hamel, M. Pierre-Marc Doucet fera un appel au 311, car une partie de la fenestration a été enlevée. Le bâtiment est complètement clôturé.

7.10 – Terrain Giguère

Mme Stéfanie Tremblay mentionne qu'une réponse de la Ville a été reçue pour discuter avec les conseillers lors d'une rencontre sur l'aménagement de ce terrain qui aura lieu le 14 novembre 2025.

Suite à des rencontres et des ateliers avec les résidents, M. Pierre-Marc Doucet et Mme Stéfanie Tremblay ont demandé une rencontre avec la Ruche Vanier afin de discuter du plan en environnement auprès des deux conseillers. Il est question de partager l'historique du terrain Giguère et présenter les ateliers qui ont été tenus par la Ruche Vanier, les citoyens qui désiraient être consultés et impliqués tout au long du développement. Un document de présentation sera produit à cet effet.

7.11 – Rencontre avec M. Étienne Grandmont.

M. Étienne Grandmont, député de Taschereau pour Québec Solidaire, a consulté et pris le pouls de tous les conseils de quartiers concernant le 3^e lien et la transformation de l'autoroute en boulevard urbain. Une rencontre est prévue le 21 octobre 2025. M. Pierre-Marc Doucet et M. Roger Thibeau assisteront à cette rencontre.

7.12 – Questions à communiquer à la Ville de Québec sur le passage Laperrière

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que des arpenteurs sont venus mesurer le terrain dans le but de procéder à la vente. Le terrain appartient à la Ville. Le passage est souvent utilisé par la population. Le stationnement à côté appartient également à la Ville, mais elle est utilisée par un résident.

Les questions suivantes seront envoyées à la Ville :

- Quelle est la politique de la Ville de Québec lorsqu'un citoyen utilise une de ses propriétés?
- Une entente existe-t-elle avec le citoyen en question pour l'utilisation de cet espace?
- Est-ce que la Ville a l'intention de vendre le terrain et fermer le passage?
- Est-ce que la Ville subdivisera le terrain et si elle a l'intention de vendre une subdivision ou toutes les subdivisions?
- Est-ce que la Ville utilisera son droit de préemption sur un terrain qui lui appartient?
- Est-ce que des droits acquis empêchent la Ville de l'utiliser afin que le terrain puisse bénéficier à la majorité des citoyens?

Le passage n'est pas déneigé alors qu'il est très fréquenté. La Ville a mentionné qu'elle n'avait pas l'espace pour mettre la neige. La partie du terrain qui est utilisée par le résident pourrait être utilisée pour mettre cette neige et pourrait résoudre le problème. L'utilisation de ce passage est primordiale pour les résidents.

Action

Mme Alexandra Mauger enverra le document pour vérifier ce qu'il faut faire.

7.13 – Suivi de la rencontre avec Loisirs Vanier.

M. Jean-Noël Ouisse, M. Pierre-Marc Doucet et Mme Michelle Guay ont tenu une rencontre avec Loisirs Vanier.

Loisirs Vanier va prochainement mettre à jour son plan d'action pour les cinq prochaines années. Le Conseil de quartier propose de travailler avec Loisirs Vanier sur certains enjeux. Le conseil de quartier pourrait appuyer les demandes concernant la piscine extérieure, la réfection des terrains de baseball, la demande d'un parc canin, la réfection du gymnase et du bâtiment inutilisé qui servait d'entrepôt pour la Ville.

Le bâtiment n'est plus conforme aux normes. Il existe des problématiques liées à la sécurité à l'intérieur, à l'entretien et la solidité de la structure. Le parc, entre autres le terrain de baseball, est désuet et nécessiterait un investissement monétaire important.

7.14 – Résolution pour les paiements via Accès D.

Ce sujet sera traité au point 9.3 – Trésorerie et suivi.

8. ENJEUX DE QUARTIER

8.1 – Projet sur la qualité de l'air (JNO)

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que plusieurs capteurs ont déjà été installés et le Conseil de quartier est toujours à la recherche de résidents, d'organismes et de compagnies pour l'installation de capteurs. Il y a déjà deux capteurs chez EXFO, un sur les rues Giguère, Gauvin et Plante. Il existe une page internet pour chaque capteur à laquelle les résidents peuvent avoir accès et voir la quantité de particules fines. Il y a également un code QR pour toute personne intéressée à s'inscrire pour l'installation d'un capteur.

8.2 – Dépôt des deux mémoires pour le PUM (PMD).

M. Pierre-Marc Doucet mentionne que les deux mémoires pour le PUM, soit le PUM général et celui pour le pôle Wilfrid-Hamel et Laurentien, ont été déposés. Une copie a été transmise aux personnes suivantes :

- Mme Marie-Pierre Boucher, conseillère du district Louis XIV.
- Au CIUSSS-CN
- Aux cinq candidats.
- Aux conseils de quartier de Lairet, Saint-Roch et Vieux-Limoilou.

Suite à une demande du Conseil de quartier de Lairet, une présentation sur les mémoires pourrait être faite à une date ultérieure.

8.3 – Table de concertation Vélo et Mois du vélo (JNO)

Aucun développement n'est survenu depuis la dernière rencontre.

Sur la page FaceBook de la Table de concertation Vélo, il y a un questionnaire qui a été envoyé aux différents candidats aux élections. Ces derniers envoient leurs réponses sur cette page. On peut donc voir les réponses des candidats en lien avec les enjeux cyclables.

8.4 – Conseils d'établissement scolaires (MS)

M. Mahamadou Sissoko précise qu'une rencontre aura lieu le 21 octobre 2025.

8.5 – Table de concertation sur le transport en commun (PMD)

Aucun développement n'est survenu sur ce sujet. Un suivi sera fait à la prochaine assemblée ordinaire du 17 novembre 2025.

9. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

9.1 – Correspondance

Le Conseil de quartier a reçu l'avis de démolition traité au point 7.9. Également, il y a les questions qui seront envoyées à la Ville concernant le point 7.12.

9.2 – Suivi des résolutions 25-CA-032, 25-CA-041, 25-CA-042

9.2.1 --25-CA-032 - Résolution pour l'accès à l'eau pour le jardin de l'école Notre-Dame-du-Canada

Comme cette résolution s'adresse au Centre de services scolaires de la Capitale, celle-ci lui a été adressée. Aucune réponse n'a été reçue jusqu'à présent. Un suivi sera fait à la prochaine assemblée ordinaire du 17 novembre 2025.

9.2.2 – 25-CA-041 – Résolution sur une station àVélo sur les terrains de La Chapelle Spectacles.

« Je vous confirme que votre résolution a été transmise à nos équipes de Capitale Mobilité pour l'analyse en vue des prochaines saisons d'àVélo.

Bien que le secteur Vanier soit partie intégrante du Plan de développement 2025-2028, notamment pour le déploiement du service de vélo-partage à assistance électrique àVélo, il n'est pas possible de confirmer le choix de l'emplacement des stations à ce moment pour les années à venir. Cela dit, le secteur Vanier compte déjà sept stations et le développement devrait s'y

poursuivre dans les années à venir, l'élargissement du réseau vers les périphéries étant à la base de notre plan de développement.

Nous vous invitons à suivre nos communications au printemps prochain. C'est toujours à ce moment que les nouveaux emplacements pour la nouvelle saison sont connus.

En terminant, je tiens à souligner que le RTC et Capitale Mobilité reçoivent des centaines de suggestions d'ajouts de stations chaque année pour bonifier le réseau. Celles-ci sont prises en considération, mais il n'est malheureusement pas possible de répondre positivement à l'ensemble de ces demandes, une priorisation devant être faite avant le début de chaque saison pour s'assurer d'un développement harmonieux du réseau.

En vous remerciant sincèrement pour votre intérêt envers la mobilité durable.

*Brigitte Lemay – Directrice de division – Communications et affaires publiques.
22 septembre 2025. »*

Suite aux résultats pour chaque station àVélo, Mme Alexandra Mauger mentionne que celle implantée dans le parc industriel Saint-Malo est très utilisée. La station implantée chez la compagnie EXFO dans le parc industriel Cardinal est également très utilisée. La Ville insère un service plus tard dans l'année, se terminant le 31 octobre. Par contre, il y a 100 stations qui fermeront le 15 novembre, soit celle à Fleur-de-Lys et sur la rue Bourdages, à côté de la rivière Saint-Charles, pour le quartier de Vanier. Ces stations sont situées le long des pistes cyclables quatre saisons. Il s'agit d'un projet pilote.

9.2.3 – 25-CA-042 - Dépôt et adoption du mémoire sur le P.U.M.

« Nous prenons acte de la résolution du conseil de quartier. Toutefois, le STMI ne peut pas se prononcer en opposition au projet du 3^e lien du ministère des Transports et de la Mobilité durable. C'est au comité exécutif et au maire de se prononcer en faveur ou pas de ce projet afin d'influencer le gouvernement en place. Il s'agit d'une action politique et non administrative.

Lors des rencontres avec le ministère, la Ville a soulevé des enjeux liés à l'intégration du projet ainsi que les contraintes sociales, environnementales et de sécurité. Soyez assuré que ces préoccupations continueront d'être portées dans le cadre des discussions à venir avec le ministère. »

Le mémoire a été transmis et M. Pierre-Luc Lachance en a accusé réception.

9.3 – Trésorerie et suivis (MS)

M. Mahamadou Sissoko mentionne que le chèque du Mouvement Desjardins, au montant de 4,000.00 \$ a été déposé. Le solde du compte est de 18,382.44 \$ au 20 octobre 2025.

25-CA-052

SUR LE PROPOSITION DE M PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. ROGER THIBEAULT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier obtienne la possibilité de faire des virements jusqu'à 5,000.00 \$ par jour pour le paiement de fournisseurs spécialisé.

ADOPTÉ

9.4 – Paiement des frais de secrétariat

25-CA-053

SUR LE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 24 septembre 2025 tel que présenté.

ADOPTÉ

9.4.2 -25-CA-032 - Résolution pour l'accès à l'eau pour le jardin de l'école Notre-Dame-du-Canada

Comme cette résolution s'adresse au Centre de services scolaires de la Capitale, celle-ci devra lui être adressée. Un suivi sera fait sur cette résolution.

9.5 – Changements au registre des entreprises du Québec (PMD)

M. Pierre-Marc Doucet a inscrit Mme Stéfanie Tremblay et Mme Michèle Guay au registre des entreprises du Québec.

10. DIVERS

Aucun sujet n'a été soulevé.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Pierre-Marc Doucet, président, lève l'assemblée à 20 h 40.

Pierre-Marc Doucet, président

Jean-Noël Ouisse, secrétaire

No de résolution	Objet	Page
25-CA-050	Adoption du procès-verbal de la 6 ^e assemblée ordinaire du 15 septembre 2025.	3
25-CA-051	Résolution pour l'achat par la Ville de Québec du lot 1 942 068 pour fins de projet à vocation citoyenne, communautaire ou culturelle.	7
25-CA-052	Résolution pour la possibilité de faire des virements jusqu'à 5,000.00 \$ par jour pour le paiement de fournisseurs spécialisés.	15
25-CA-053	Résolution pour le paiement d'un montant de 115.00 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la 7 ^e assemblée ordinaire auprès de Mme Renée Poulin.	16